



Traité Nazir

Michna 1 - Chapitre 7

כֹּהֵן גָּדוֹל וְנָזִיר, אֵין מִיטְמֵאִין בְּקִרְוֵיָהֶן. הֵיוּ מֵהִלְכִין בְּדֶרֶךְ,
וּמִצְאוּ מֵת מִצֹּה--רַבִּי אֱלִיעֶזֶר אוֹמֵר, יִטְמֵא כֹהֵן גָּדוֹל, וְאֵל
יִטְמֵא נָזִיר; וְחַכְמִים אוֹמְרִין, יִטְמֵא נָזִיר, וְאֵל יִטְמֵא כֹהֵן הַדְּיוּט.
רַבִּי אֱלִיעֶזֶר אוֹמֵר, יִטְמֵא כֹהֵן שְׂאִינוּ מִבִּיא
קֶרְבַּן עַל טוֹמְאוֹתוֹ, וְאֵל יִטְמֵא נָזִיר שֶׁהוּא מִבִּיא קֶרְבַּן עַל
טוֹמְאוֹתוֹ; אָמְרוּ לוֹ, יִטְמֵא נָזִיר שֶׁקְדוּשְׁתוֹ קְדוּשַׁת שְׁעָה, וְאֵל
יִטְמֵא כֹהֵן שֶׁקְדוּשְׁתוֹ קְדוּשַׁת עוֹלָם.

Le Cohen Gadol et le Nazir ne se rendent pas impurs [à cause du cadavre d'un] de leurs proches ; Mais ils se rendent impurs pour s'occuper d'un mort laissé pour compte.

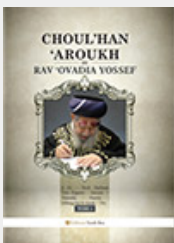
S'ils allaient en chemin et ont trouvé un mort laissé pour compte :

Rabbi Eli'ézer dit : « Que le Cohen Gadol se rende impur et que le Nazir ne se rende pas impur ».

Et les Sages disent : « Que le Nazir se rende impur et que le Cohen Gadol ne se rende pas impur ».

Rabbi Eli'ézer leur dit : « Que le Cohen Gadol se rende impur car il n'offre pas de sacrifice s'il se rend impur, et que le Nazir ne se rende pas impur, car il offre un sacrifice s'il se rend impur ».

Ils lui ont répondu : « Que le Nazir se rendent car sa sainteté n'est pas permanente, et que le Cohen Gadol ne se rende pas impur car sa sainteté est permanente ».



Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions